

**2009/1645 - Création d'un tarif promotionnel d'entrée à 1,50 euro valable dans les piscines et patinoires municipales les samedi 26 et dimanche 27 septembre 2009** (Direction des Sports) (BMO du 31/08/2009, p. 1481)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Avis favorable de la Commission pour ce dossier qui permet aux Lyonnaises et aux Lyonnais désirant aller dans les piscines et les patinoires le week-end du 26-27 septembre de s'y rendre à un tarif extrêmement intéressant.

Mme REYNAUD Blandine : Monsieur le Maire, chers Collègues, que ce soit en commission ou à travers la presse, nous avons pu apprendre le succès remporté cet été par les piscines lyonnaises. Certains d'entre nous ont même constaté qu'il a quelque fois fallu refuser du monde devant l'affluence.

Ce constat m'amène tout naturellement à vous poser les questions posées en juillet dernier par ma Collègue, Dominique Nachury, et auxquelles, Monsieur l'Adjoint, malgré votre virulence de l'époque, vous n'avez pas franchement répondu :

Quid de la rénovation de la piscine du Rhône : est-ce le Grand Lyon qui va la financer ? Sous quel délai ?

Quid du pôle aquatique du Confluent : est-il toujours d'actualité ?

Quid de la piscine de Gerland : sera-t-elle rénovée durant ce mandat ?

Voici des questions simples auxquelles je vous remercie de répondre sans circonvolution ni agressivité.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Monsieur Braillard, vous répondrez sans agressivité et avec douceur, mais avant cela je donne la parole à Mme Gay.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, 213.789 fréquentations dans les piscines de Lyon enregistrées cet été, dont 176.880 aux bassins découverts, soit une évolution de 50,61 % par rapport à l'an 2000 ; 1.045 fréquentations en une seule journée à la piscine de Mermoz le 19 août –semaine de canicule- assurée par des familles avec enfants. Le record revient à la piscine du Rhône qui a accueilli plus de 100.000 baigneurs. Aucune noyade ou autre incident majeur n'a été constaté ! La sécurité et tranquillité dans les piscines de la Ville, ainsi que la présence de maîtres-nageurs-sauveteurs confirment les compétences et la qualité du service public de notre Ville.

Au-delà des statistiques, ces chiffres traduisent un problème récurrent qui prend de l'ampleur, surtout ces deux dernières années : celui des personnes qui ne partent pas en vacances ou les exclus des vacances qui ne font pas la une des médias. On est loin des lambris dorés où l'on se frotte les mains devant la hausse du CAC 40 et des vacances dorées au Cap Nègre !

Lucien Laupretre, président du Secours populaire français soulignait lors d'une émission de radio que toutes les couches de la population sont touchées par le raz de marée de la misère, soulignant combien sont atteints les jeunes (y compris les étudiants), les femmes seules avec enfants, les « travailleurs pauvres », au bas salaire... pour qui les vacances n'existent pas.

Les salariés retrouvent une situation aggravée en cette rentrée. La crise semble choisir ses cibles : la cohorte des salariés qui n'ont propre que leur courage, leurs compétences, leur volonté pour vivre dignement. « Le pire est derrière nous », nous disent certains ministres et d'expliquer que l'emploi allait encore reculer après la nouvelle progression du chômage qui atteint nationalement 9,5 % en août. Restructuration, plan de licenciements, annonces de fermetures d'entreprises... 30 % des chômeurs à Lyon le sont depuis plus d'un an et nous comptons 31.407 chômeurs.

Alors que les collectivités territoriales locales sont en peine de financer les besoins sociaux parce qu'elles sont soumises au régime sec sous prétexte d'être trop dépensières, le MEDEF se félicite de la suppression de la taxe professionnelle, un cadeau aux entreprises qui pourrait atteindre 22 milliards d'euros..., ce bonus astronomique selon toute vraisemblance retournera in fine dans les portefeuilles des actionnaires.

Monsieur le Maire, chers Collègues, nous exprimons notre soutien à cette manifestation qui doit permettre de favoriser l'accès aux piscines et patinoires municipales au plus grand nombre sous un tarif incitatif de 1,50 €. Pourquoi ne pas la renouveler au gré des différentes saisons ?

Nous sommes favorables à toute démarche d'amélioration de la fréquentation des établissements publics qu'ils soient scolaires, de sport et de loisirs, et nous apprécions cette initiative de faire revenir les familles qui ne venaient plus dans les piscines et patinoires.

M. BRAILLARD Thierry, Adjoint : Je vais répondre avec toute la douceur souhaitée. La virulence de mon propos en juillet qui aurait pu se réitérer ce soir, c'est que j'ai l'impression que dans l'Opposition, vous vivez des temps sans mémoire et qu'il est toujours de bon ton de rappeler quelques faits ne datant pas de « mathusalem » mais qui sont assez contemporains et récents pour qu'ils puissent intéresser tous les collègues ici présents.

En 2001, quand nous sommes arrivés aux « affaires », nous avons constaté que depuis 20 ans rien n'avait été fait dans les piscines de Lyon, aussi bien d'hiver que d'été. C'est long 20 ans Madame Reynaud, et même mieux on avait cru au départ que c'était à cause de la Biennale d'Art Contemporain qui ouvre dans quelques jours, mais à l'époque en 2001 on a retrouvé une voiture dans une piscine et M. Coulon peut en témoigner, la piscine de Mermoz avait été fermée à partir du 10 août avec des pelotons de CRS devant la piscine ! Voilà la situation que l'on a trouvée en 2001 !

En 2000, 111.000 personnes sont venues dans les piscines, cette année 213.000, et pas un incident majeur à déclarer. Pourquoi ? Pas par l'opération du « Saint Esprit », mais par une politique menée en liaison avec le Premier Adjoint Jean-Louis Touraine, dès 2002, qui s'appelait « piscine tranquille » et qui avait pour vocation de faire revenir les familles dans les piscines qui ne venaient plus car elles avaient peur et d'être extrêmement dures avec tous ceux qui, sur le site, avaient des comportements délictueux pour certains, voire en tout cas contraventionnel, qui était notamment l'exclusion durant la saison de la piscine pour tous garçons ou filles qui se comportaient mal. C'est une première chose que je voulais vous dire et qui faisait l'objet de mon courroux. N'oubliez pas le passé, ne vivez pas sans mémoire !

En ce qui concerne les piscines, durant la campagne électorale nous avons fait des promesses qu'on allait tenir. Il a toujours été dit que la piscine du Rhône, et personne ici ne pourrait dire le contraire, a besoin d'une profonde rénovation. Soit on faisait une rénovation un peu à l'image d'un « sparadrap sur une jambe de bois », on l'a fait chaque année même si cela ne se voit pas, soit on décidait de faire une vraie et profonde rénovation allant même jusqu'à ce que cet équipement puisse servir toute l'année.

C'est l'objet de la proposition qui a été faite, chiffrée, travaillée, et qui dans notre esprit aujourd'hui, rend cet équipement d'intérêt communautaire, voire régional. C'est la raison pour laquelle durant ce mandat, il est dit que le Grand Lyon doit prendre en charge ce dossier ainsi que d'autres, mais pour ce faire il faut qu'il en ait les compétences. Pour l'instant il faut qu'il prenne ces compétences et c'est l'objet d'un travail lancé au sein du Grand Lyon dans la mission « nouvelles compétences » qui a commencé à réfléchir sur cette question comme il lui est arrivé de réfléchir en son temps sur sa compétence concernant les événements culturels, ce qui a amené la création du grand festival de films que nous allons avoir dans un mois. Les choses suivent leur cours et nous aurons la rénovation de cet équipement qui permettra l'utilisation toute l'année alors que pour l'instant, cette piscine n'est utilisée que trois mois dans l'année : juin, juillet et août.

Quant aux autres équipements, il est prévu une rénovation de la piscine de Gerland notamment dans son mode de fonctionnement car aujourd'hui là encore rien n'a été fait pendant des années et notamment

sur le filtrage de l'eau. Des investissements sont à faire et ils sont prévus. Autrement pour le reste on peut se satisfaire des bons chiffres que j'ai donnés. Si on ajoute aux 6 équipements de Vaise, Monplaisir, Duchère, Mermoz, Gerland et la piscine du Rhône, Lyon Vénissieux gérée par un syndicat intercommunal dont la Ville de Lyon est partie prenante à un tiers, et, Mme Pesson pourrait vous en parler, la piscine de Lyon Aquavert dont la Ville de Lyon est aussi membre du conseil syndical, présidé par un élu lyonnais, en l'espèce, Philippe Giraud, cela représente 8 équipements. Je suis prêt à la comparaison avec de grandes métropoles et en tout cas on voit qu'avec les chiffres les Lyonnaises et les Lyonnais ont aimé fréquenter les piscines de Lyon cet été.

M. LE MAIRE : Merci, Monsieur Braillard, d'avoir été aussi doux.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)